

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CONCOURS DE RUCHERS 1972

Organisation

En conformité de l'article 6 du règlement, l'assemblée des délégués de 1971, avait désigné, par tirage au sort, pour l'année 1972, la circonscription N° 12, formée des sections de Sierre, Sion, Hérens et Conthey.

Le jury est formé de M. Jean Chammartin à Villaz-Saint-Pierre, membre du comité SAR, M. André Jacquier, Les Marécottes, désigné par l'AD et M. Adrien Philippoz, à Ayent, désigné par les sections concernées. Le secrétariat est assumé par M. André Jacquier.

Observations générales

La remarque formulée l'année dernière par M. Georges Fragnière, concernant le peu d'inscription pour le concours dans la circonscription N° 2, a porté ses fruits.

Cette année, ce sont 27 apiculteurs qui se sont inscrits, chiffre record et nous félicitons nos amis du Valais. Lors du passage du jury, deux apiculteurs ont retiré leur inscription. Ainsi, 25 apiculteurs ont affronté le jury. Ils ont fait un effort pour présenter des ruchers bien tenus en général.

Le concours de ruchers offre à celui qui désire en savoir davantage, l'occasion de se perfectionner, d'améliorer sa façon de travailler, de devenir le « maître » de ses abeilles.

Partout, le jury a été très bien accueilli. Il a rencontré beaucoup de bonne volonté ce qui lui a permis de faire son travail conformément au règlement. Il garde de ces journées, le meilleur souvenir, les contacts ont été très amicaux et se réjouit à la pensée que l'apiculture, telle qu'elle est pratiquée dans ce beau pays du Valais, permet tous les espoirs. Lors du deuxième passage, de nombreux apiculteurs avaient transporté leurs colonies à la montagne. La récolte est très variable. Dans certaines régions, nous avons trouvé des ruches avec la hausse bien garnie, 12 à 15 kg. de beau miel de montagne. Plusieurs apiculteurs se sont groupés pour faire de l'élevage en commun, avec du couvain sélectionné. C'est un excellent moyen de changer le sang de son rucher et d'augmenter le rendement.

Les considérations élogieuses ou critiques exposées dans les rapports particuliers relèvent ce que l'on peut trouver dans un rucher, ou ce qui peut être amélioré ou changé et les chiffres de pointage sont le résultat de ce que nous avons constaté.

Il est attribué : 12 médailles d'or, 12 médailles d'argent et 1 médaille de bronze.

En terminant, il nous est particulièrement agréable de remercier vivement les concurrents qui nous ont tous aimablement reçus ; le verre de l'amitié en est la preuve tangible. Ils nous ont offert le meilleur cru de leur production viticole.

Nous remercions également le doyen du jury, M. André Jacquier, qui fait la soudure entre l'ancien et le nouveau jury ainsi que pour les bons services rendus dans sa fonction de secrétaire et pour la parfaite organisation de l'itinéraire.

Notre gratitude va également à M. Adolphe Philippoz d'Ayent qui, avec sa voiture, a transporté le jury d'un bout à l'autre de la circonscription et qui s'est révélé un parfait chauffeur connaissant très bien les routes parfois très sinuées des vallées alpestres.

Nous gardons un excellent souvenir des journées passées chez nos amis du Valais, qui figurent parmi les plus belles de notre activité apicole.

Le président du jury : *Jean Chammartin.*

M. Albasini Henri, agriculteur, Chalais, alt. 530 m.

7 ruches DT.

Rucher devant la maison et protégé aussi par un rideau d'arbres. Constructions en bon état. Renouvelle judicieusement ses rayons. Les populations sont de force moyenne. Beau couvain, reines carnoliennes sélectionnées. Récoltes bonnes. Matériel et outillage au complet et parfaitement en ordre. Annotations et comptabilité pourraient être complétées.

Son travail est calme fait d'assurance, la théorie l'est beaucoup moins.

Le jury lui accorde : 9, 9, 9, 9, 10, 10, 9, 10, 8, 8, total 91 points. Médaille d'or.

Le président :

J. Chammartin

Le secrétaire :

A. Jacquier

Le membre :

G. Philippoz

M. Berthod Alcide, agriculteur et entrepreneur en transports à Bramois, troisième génération d'apiculteurs.

40 ruches DB et 15 nuclei.

Possède deux ruchers, l'un à Bramois, le second à Fontany, tous deux bien orientés, d'accès facile, peut-être un peu éloignés de la maison d'habitation et une station d'élevage dans et à l'orée d'un bois appartenant à la Bourgeoisie de Sion. Les constructions anciennes et nouvelles sont bonnes, les cires renouvelées régulièrement, populations et provisions moins heureuses. Pastorale à Mase, Val-des-Dix et Ferpècle, de 1400 à 1700 m. d'altitude, où le rendement en miel



a été très bon durant les dernières années. Homme très dynamique, passionné d'apiculture, se documente aux meilleures sources par la lecture d'ouvrages apicoles et d'expériences avec ses collègues et cela durant le peu de loisirs que lui laissant ses nombreuses obligations sociales et professionnelles. Il est vrai de dire qu'il est en train de former très adroitement et être secondé déjà — 4^e génération — par quelques-uns de sa belle et nombreuse famille.

Nous n'hésitons pas d'écrire que M. Berthod est un maître et un exemple. Nous sommes heureux de lui adresser nos félicitations tant pour la conduite de ses ruchers que pour celle de l'élevage de reines.

Le jury lui accorde : 9, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 10, 9, 9, 10, total 143 points. **Médaille d'or et Médaille de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.**

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Bille Sylvain, étudiant, rue Ed.-Bille, Sierre.

19 ruches DB.

Rucher situé devant la maison en pleine ville de Sierre. Excellente présentation et propreté. Les ruches sont fournies par la Maison Rithner et sont dans un excellent état. Les rayons renouvelés régulièrement, populations bonnes avec déjà commencement de récolte lors de la première visite. Reines renouvelées et marquées. Le jury a assisté au marquage d'une reine : opération exécutée avec adresse et dextérité. Clippe ses reines. Matériel et outils au complet Si les annotations concernant les colonies sont bonnes, par contre la comptabilité fait défaut.

6 ruches ont été déplacées en pastorale à Grimentz le 30 juin sur une crête exposée aux vents et trop peu ombragée. Ce jeune apiculteur qui pratique l'apiculture dès l'âge de 12 ans lit de nombreux ouvrages apicoles fait de mul-

tiples expériences qu'il saura sélectionner. Il nous plaît de l'encourager, de le féliciter pour le sérieux qu'il apporte à se mettre au courant de tout ce qui concerne la conduite d'un rucher et la connaissance de l'abeille.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 9, 7, 9, total 91 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Caloz Georges, agriculteur, Chippis, rucher à Bries s/Chalais, alt. 950 m. 20 ruches DB.

Rucher bien orienté au sud-est à l'orée d'un bois devant un verger d'abricotiers. Accès facile. Constructions Rithner usagées mais en très bon état. Quelques cire devraient passer à la fonte. Lors de la première visite, peu de provisions. Bonnes populations, reines renouvelées. Matériel en ordre. Annotations et comptabilité pourraient être plus complètes.

Apiculteur sympathique par sa modestie naturelle et le sérieux qu'il apporte à se mettre au courant des nouvelles méthodes, ce qui lui apportera encore de belles satisfactions.

Le jury lui accorde : 9, 9, 8, 9, 9, 9, 8, 9, 8, 8, total 86 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Chanton Joseph, retraité de la BC VS, Platta, Sion.

24 colonies. Système Burki.

Rucher pavillon à Inden à 1300 m. d'altitude qu'on atteint par une route forestière récemment construite, sis dans une clairière de sapins géants où la flore mellifère abonde.

Le pavillon est déjà ancien mais bien conservé, néanmoins un défaut, est trop peu éclairé. Devant, pendus à des arbres fruitiers, des paniers en osier servant souvent avec succès d'attrape-essaims. Les cires pourraient être renouvelées plus souvent. Bonnes populations, mais peu de provisions à la première visite, à la deuxième assez jolie récolte. Renouvelles ses reines par achats : 2 à 4 par année, avons constaté que beaucoup d'abeilles sont fortement hybridées. Les annotations et la comptabilité ne donnent pas suffisamment de renseignements sur la conduite de cette exploitation.

Compliments à cet apiculteur de cet âge pour sa persévérance. Comme il aime ses abeilles, devrait lire quelques ouvrages apicoles. Nous avons pu constater que ses connaissances théoriques sont beaucoup moins bonnes que les pratiques.

Le jury lui accorde : 9, 8, 9, 9, 9, 8, 9, 8, 8, 8, total 85 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Clavien Emile, agriculteur-viticulteur, Châtroz, Pont de la Morge.

24 ruches DT.

Rucher situé en plaine au bas d'une pente viticole, peu ombragé. Constructions usagées mais en bon état. Des cadres à passer à la fonte. Bonnes populations. Quelques colonies manquent de nourriture. Un rucher de cette importance gagnerait à avoir quelques ruchettes d'élevage.

Pastorale dans la vallée de la Morge à 1100 m. où la récolte est satisfaisante. Annotations trop sommaires. Aime ses abeilles, ce qui doit l'engager à parfaire ses connaissances.

Le jury lui accorde : 8, 8, 9, 9, 8, 8, 9, 9, 8, 9, total 85 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Clavien Marcel, ouvrier d'usine et viticulteur, Miège, altitude 650 m.
15 ruches DB et 2 nucléis.

Rucher bien situé dans le verger attenant à la maison d'habitation. Construit ses ruches et ruchettes lui-même, fait de la sélection, se procure des reines venant des stations de fécondation A et B. Collaboration fructueuse avec plusieurs collègues de la région et en particulier avec Zufferey Richard.

Pastorale à Aminona à 1400 m. dans prairie très mellifère. Hausses pleines. Les annotations peuvent être complétées, la comptabilité gagnerait avec l'inventaire et le bilan. Cet apiculteur travaille avec méthode et assurance, nous le félicitons pour son zèle à aider ses collègues.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 8, 10, total 93 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Crettaz Daniel, menuisier et constructeur de chalets, La Luette-sur-Euseigne.

47 ruches DT à Montellier à 950 m. d'altitude.

Ce rucher est bien situé, mais d'un accès moins facile à quelque 15 minutes



du village. Constructions usagées, mais en bon état. Renouvelle régulièrement ses cires. Les populations sont bonnes de même que les provisions. Change ses reines par sélection à son rucher mais achète néanmoins deux à trois reines venant des stations A et B, ce qui nous paraît peu pour un rucher de cette importance. Les reines sont partiellement marquées. Les ruchettes, système Rithner sont construites par lui-même, le matériel d'élevage pourrait être complété. Possède un cérificateur solaire. Les annotations par colonie et de récoltes sont trop sommaires. La comptabilité est à compléter.

Apiculteur plein d'enthousiasme, travaillant avec calme et sûreté. Il a fallu le fameux interrogatoire pour troubler tout au moins momentanément, sa belle assurance pratique.

Le jury lui accorde : 8, 9, 9, 9, 9, 8, 8, 9, 9, 7, 9, 8, 8, 8, 10, total 128 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Delèze Daniel menuisier, 20 ans, Haute-Nendaz, rucher à Sarclenz, 1200 m.
14 ruches DB.

Rucher à l'orée d'un bois dans prairie, bonne situation, accès par route et chemin dans les prés. Constructions très bien faites par l'apiculteur, fils d'apiculteur. Beaux rayons, belles populations. Provisions et couvain moins bien. Lors de la deuxième visite à Cleuson où a lieu la pastorale, les populations étaient bien développées et la récolte bonne. Au printemps les populations sont souvent décimées par les traitements antiparasitaires. Le matériel et l'outillage sont complets dans un pavillon-laboratoire neuf où tout respire l'ordre et la propreté. Annotations établies d'une manière trop succincte. Comptabilité bien faible.



Travaille calmement au milieu de ses abeilles. Aussi nous l'engageons à parfaire ses connaissances apicoles. La vie des abeilles avec ses mystères est si passionnante. La bibliothèque de la SAR à Fribourg est là gratuite à la portée de tous les apiculteurs mais surtout pour les jeunes.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 9, 8, 9, 9, 8, 7, 8, total 86 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Delèze Dyonis, agriculteur et cantonnier, Fey Basse-Nendaz, alt. 750 m.
15 ruches DB et 10 nucléis.

Rucher orienté à l'est, disposé en gradins dans un verger d'abricotiers, près de sa maison d'habitation. Nous sommes sur la rive gauche de la vallée du Rhône, l'hiver est très long et le rucher ne reçoit pas de soleil durant trois mois. Très belles constructions, couverture de corps de ruche en pavatex, les rayons jeunes, les populations bonnes : fruit d'une sélection intelligente. Au printemps, perte d'abeilles due aux traitements antiparasitaires. Le matériel et l'outillage au complet dans un pavillon-laboratoire neuf où tout respire l'ordre et la propreté. Les annotations sont suffisantes, une lacune à combler la comptabilité à signaler comme le soin qu'il apporte à ses abeilles. Les connaissances théoriques et pratiques sont à la même mesure.

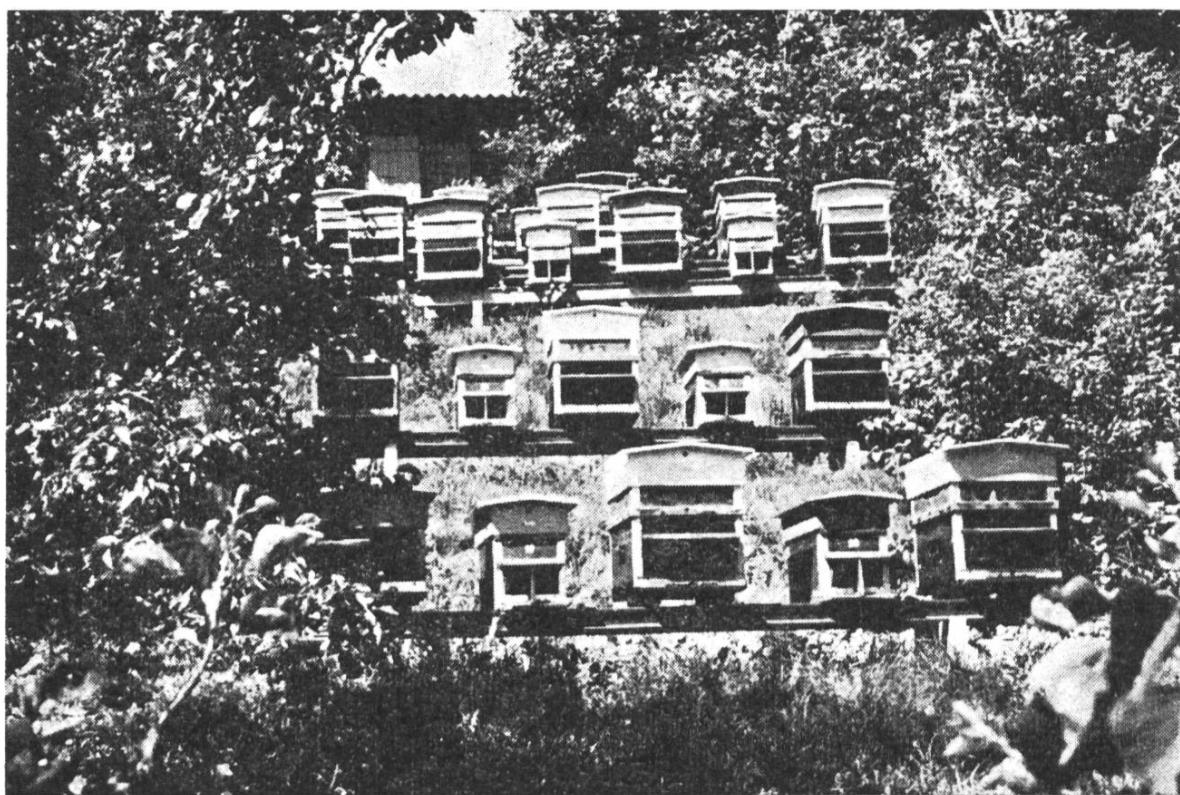
Nous saisissons l'occasion pour féliciter cet apiculteur, non seulement pour le soin et l'amour qu'il porte à ses abeilles, mais aussi et — nous pensons que Madame y a mis du sien — pour le bon goût, si rare, à agrémenter les abords du rucher et de leur belle maison.

Le jury lui accorde : 9, 10, 10, 9, 9, 10, 10, 10, 8, 9, total 94 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz



M. Duc Michel, employé à la ville de Sion, route de Préjeux, Sion.

9 ruches DB.

Rucher en plaine, près de sa maison. Constructions par lui-même, système Rithner. Populations, cadres et couvain sont satisfaisants. Récolte des trois années précédentes 10 à 12 kg. Pratique la pastorale aux Mayens-de-Mie sur Conthey. Le matériel et l'outillage au complet mais demandent à être mieux logés. La lecture d'ouvrages apicoles lui est conseillée et lui procurerait d'agréables moments et peut-être de belles réalisations au rucher.

Le jury lui accorde : 9, 9, 9, 9, 9, 10, 9, 7, 8, 8, total 87 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Jollien Rémy, électricien, employé à la ville de Sion, Botyre-sur-Ayent.

18 ruches DB et 10 nucléis.

Rucher à quelque 200 mètres en dessous de sa maison, dans un verger, un peu ombragé, accès par les prés, pas très facile. Constructions par achats, par contre, les ruchettes sont faites par lui-même. Pratique l'élevage pour son rucher



et pour quelques collègues de la région, vend environ 20 reines et 10 nucléis par année. Est le surveillant de la station de fécondation B d'Arbaz. Pastorale au Rawyl à 1650 m. avec 12 ruches. Les récoltes sont satisfaisantes. La comptabilité pourrait être plus complète. Connaissances théoriques bonnes. Praticien expérimenté.

Le jury lui accorde : 8, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 10, total 92 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Main Arthur, entrepreneur en carrelage, Chalais, alt. 550 m.

10 ruches et 1 nucléi.

Rucher bien orienté et situé en contrebas de jardins potagers près de sa maison d'habitation, peu ombragé, protégé contre les vents par une paroi. Les rayons sont en général bons, les populations de force moyenne. Beau couvain. Nous avons trouvé un essaim sans reine. Les annotations et la comptabilité trop sommaires. Travaille calmement et ses connaissances en apiculture sont bonnes.

Le jury lui accorde : 8, 9, 9, 9, 9, 8, 9, 10, 7, 9, total 87 points. Médaille d'argent.

M. Métrailler Fernand, entrepreneur pose et revêtements sols, Rond-Point, Sierre.

25 ruches DB.

Possède deux ruchers à Chalais : le plus ancien dans un verger et près de maisons d'habitations, quant au second il est difficile d'imaginer plus parfaite installation apicole que celle que nous a présentée ce passionné de l'apiculture. Quelques rayons sont à éliminer pour que les cadres soient à la même mesure que les populations, en général fortes et les provisions suffisantes. Magnifique couvain, fruit de la sélection judicieuse. Pratique l'élevage et fait féconder de



nombreuses reines à la Station A de Bonatchiesse ; aussi peut-il fournir des reines de premier choix à son rucher et à plusieurs collègues de la région.

Ses connaissances tant théoriques que pratiques sont solides et augmenteront encore avec l'expérience.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 9, total 95 points. Félicitations du jury et médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Moix Louis, scieur, Praz-Jean-sur-Euseigne.

19 ruches DT.

Rucher orienté au sud-est à 1100 m. sur terrain bourgeois, accès facile, un peu ensoleillé. Constructions faites par l'apiculteur. Les cires demandent à être renouvelées plus fréquemment. Populations de force moyenne. Provisions faibles lors de la première visite, mais avons eu le plaisir de constater de belles hausses à la deuxième. Les reines sont renouvelées par les élevages par l'apiculteur. Abeilles un peu hybridées. Matériel et outillages anciens, mais en bon état. Ses



connaissances théoriques sont à compléter, comptabilité trop sommaire. Il nous plaît comme à son frère François de féliciter l'apiculteur de cet âge de bien soigner ses abeilles et de s'être présenté au concours, bel exemple pour les jeunes.

Le jury lui accorde : 9, 9, 8, 8, 8, 8, 9, 8, 8, 9, total 84 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

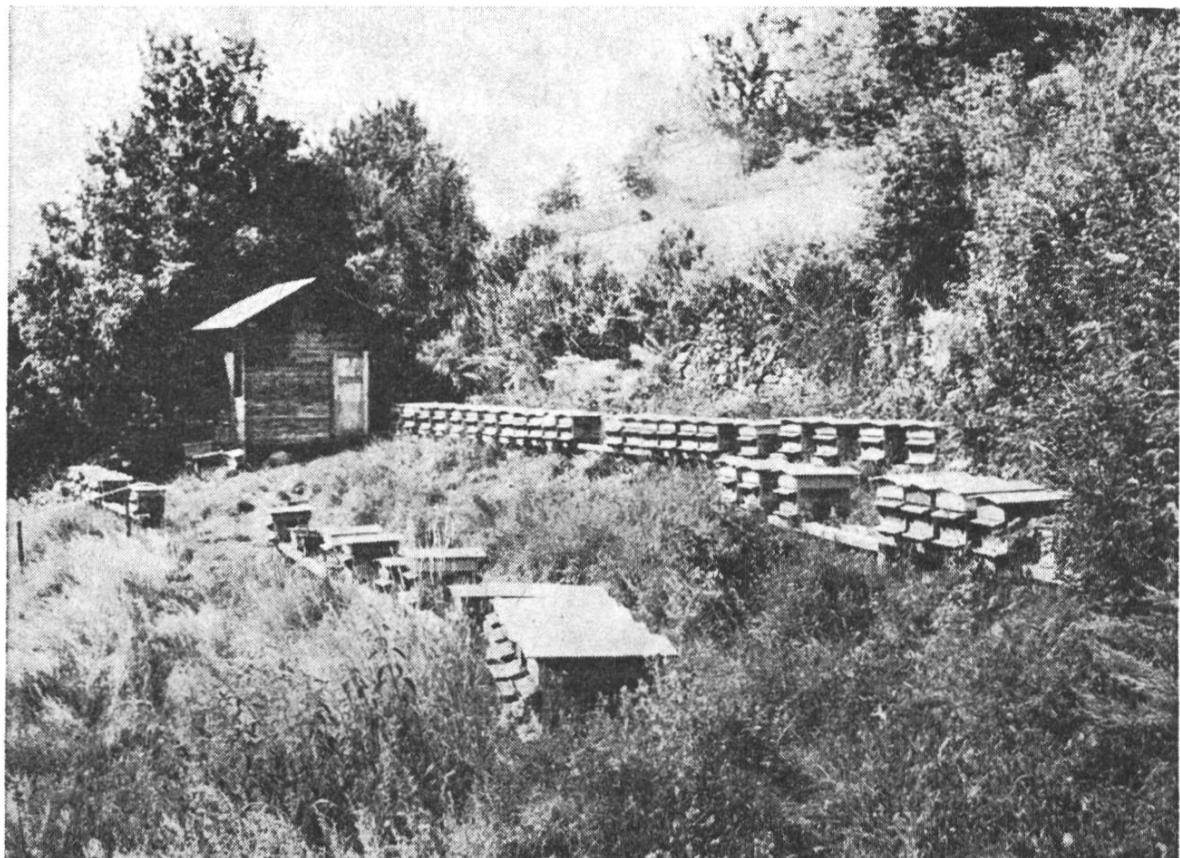
Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Moix François, scieur-entrepreneur, Praz-Jean-sur-Euseigne.

60 ruches DT.

Ce grand rucher disposé en deux rangées est bien ensoleillé et abrité des vents. Les constructions sont faites par l'apiculteur et se présentent bien. Les provisions un peu faibles lors de la première visite se sont améliorées. Renouvelles reines par sélection à son rucher mais achète néanmoins deux à trois reines des stations d'élevage A et B. Les reines ne sont pas toutes marquées. Le matériel



d'élevage est à parfaire et le local de magasinage à ordrer plus soigneusement. Aimant ses abeilles et passionné d'apiculture, on reconnaît d'emblée qu'il est moins habile en théorie qu'en habileté manuelle.

Nos compliments à cet apiculteur de cet âge pour sa persévérance à aimer ses abeilles et aussi pour s'être inscrit au concours.

Le jury lui accorde : 9, 9, 9, 9, 8, 8, 9, 9, 9, 8, 9, 8, 8, 8, 10, total 130 points.
Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Moix Sylvestre, entrepreneur en menuiserie, La Luette-sur-Euseigne.

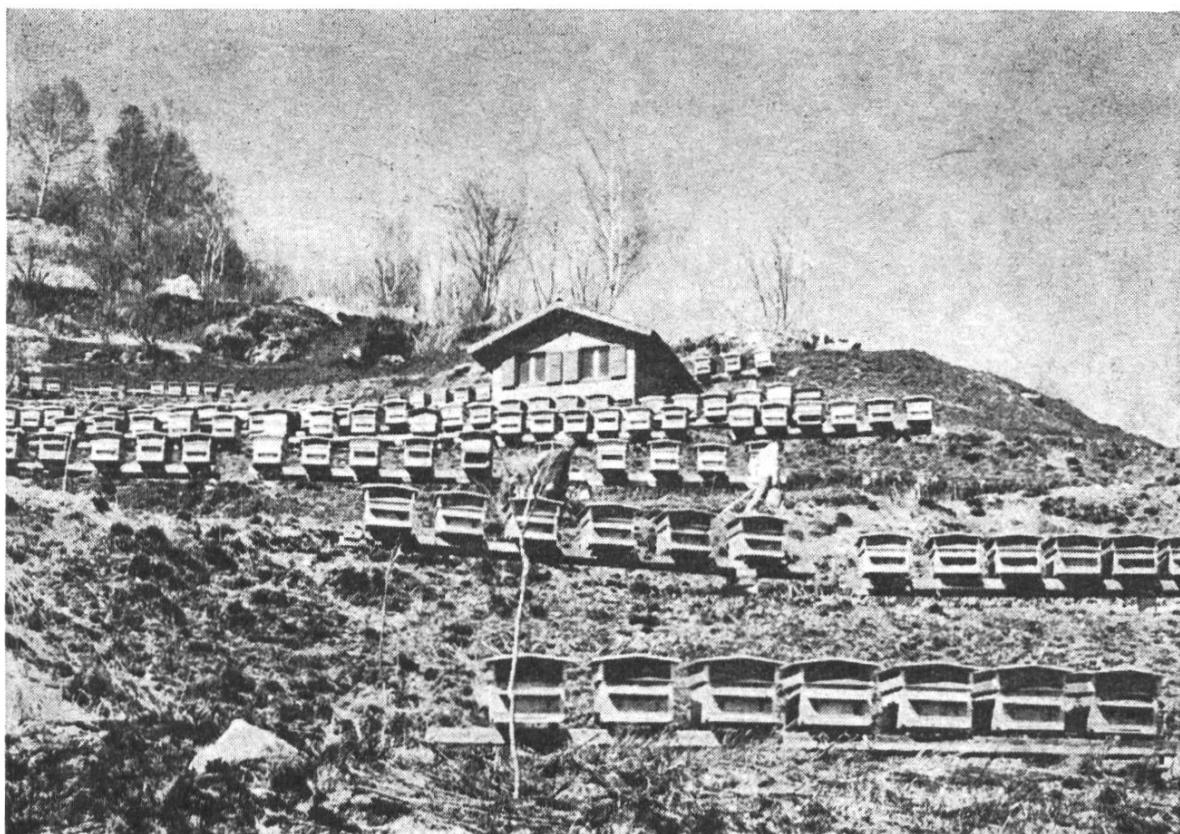
140 ruches DT, à Vex.

42 ruches DB à La Luette et 20 nucléis.

Le voyageur qui redescend du val d'Hérens sur Sion ne peut manquer d'apercevoir et d'admirer ce grand et magnifique rucher étalé en gradins sur une pente assez forte mais accessible en voiture par lacets passant entre les rangées de ruches et atteignant un spacieux pavillon-laboratoire. Tout le matériel, y compris les deux pavillons, de construction récente, fabriqué par ce professionnel,

ne mérite que des compliments. Lors de la première visite les populations et les provisions étaient plutôt faibles, alors qu'à la deuxième, elles s'étaient beaucoup améliorées. Cet apiculteur semi-industriel a constitué depuis une année un deuxième rucher à La Luette de 42 ruches DB en vue de répondre plus facilement aux nombreuses demandes d'achat de nucléis. Pratique la sélection à son rucher.

Toutes les nombreuses colonies qui ne sont pas destinées à l'élevage ou formation de nucléis sont amenées en pastorale dans une demi-douzaine d'endroits de ce vaste vallon d'Hérens à des altitudes de 1300 à 1800 m. Les annotations



concernant les colonies et la récolte de même que la comptabilité requièrent plus de soin et lorsque les connaissances théoriques seront à la mesure de celles de la pratique, ce sera parfait.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 9, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 10, 9, 9, 10, total 141 points, Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

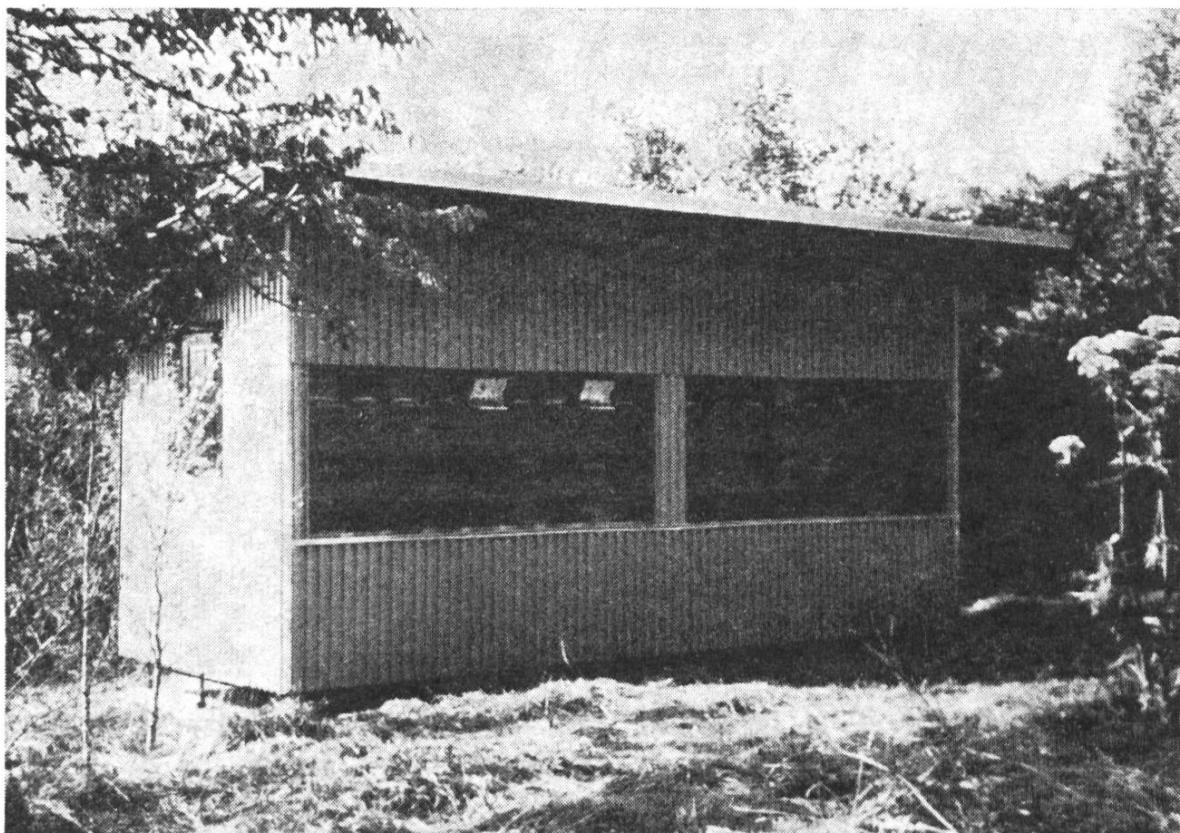
Le membre :
G. Philippoz

M. Perruchoud René, employé à l'Aluminium, rue des Vergers, Chippis.
33 colonies en système Burki.

Apiculteur expérimenté, présente à Bries-sur-Chalais, alt. 900 m., un rucher pavillon — vrai salon — bien orienté, près d'une grange-écurie transformée harmonieusement en un chalet de vacances qui fait envie. Oasis de paix et de verdure. Près du pavillon, un mini-chalet récemment construit, abrite une colonie sur bascule. Une réussite ! Renouvelle ses cires, deux en moyenne par année, à la floraison des cerisiers, ses reines par achats. Un rucher de cette importance devrait développer davantage l'élevage. Matériel en parfait état. Une cuve avec chevalet à désoperculer, de son invention, a fait notre admira-

tion. Les colonies sont belles et la production est très satisfaisante. L'examen théorique a prouvé, une fois de plus, qu'on peut être un habile praticien sans être férus de théorie, néanmoins bonne. Annotations et comptabilité satisfaisantes, mais peuvent être complétées.

Dévoué, complaisant, on ne fait jamais appel en vain à ses conseils. Qui dira



le nombre d'apiculteurs amis ou inconnus qui ont visité ses admirables installations qui font plaisir à voir et surtout à visiter.

Le jury lui accorde : 10, 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 10, 10, 8, 10, 9, 9, 10, total 141 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Praz Marcel, afficheur, Aubépines 10, Sion.

10 ruches DB.

Rucher à Wissigen dans la plaine de Sion, orienté au sud-est et abrité par paroi et rideau d'arbres. Bonnes constructions, ruches Rithner. Cires renouvelées régulièrement. Populations plutôt faibles à la première visite puis se sont bien développées. Pratique habituellement la pastorale, cette année pour raison spéciale les ruches sont restées à demeure. La matériel et l'outillage sont au complet dans un local-laboratoire à peu de distance du rucher. Annotations sommaires et la comptabilité peut être complétée. Reines jeunes, race caucasienne à l'exception d'une carnolienne. Ce jeune apiculteur peut par lecture et conduite du rucher étendre ses connaissances apicoles.

Le jury lui accorde : 9, 9, 9, 8, 9, 10, 8, 9, 8, 8, total 87 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Renggli William, ouvrier d'usine et tailleur, à Réchy Chalais, rucher à 500 m. d'altitude.

8 ruches DT.

Son rucher est situé dans la plaine. Une petite construction l'abrite contre les vents. Cet apiculteur présente son rucher sans préparation spéciale, travaille calmement, aime ses abeilles et leur consacre ses loisirs. Bonnes populations et provisions suffisantes. Beau couvain. Connaissances théoriques très sommaires. Quelques lectures d'ouvrages apicoles lui sont conseillées et lui seraient profitables.

Le jury lui accorde : 8, 8, 7, 9, 9, 8, 9, 10, 10, 7, total 85 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Rudaz François, apiculteur à Vex, altitude 900 m.

32 ruches DT et un nucléi.

Ce rucher modèle est situé près de sa maison d'habitation, dans un verger de pommiers Canada et de pruniers, bien orienté et bien abrité. Cet apiculteur, handicapé physiquement, consacre le meilleur de son temps à ses chères abeilles et a le grand mérite de chercher sans cesse à apporter des améliorations susceptibles de lui donner toujours plus de satisfaction dans son activité. Construit ses ruches lui-même et a inventé tout un matériel apicole : chasse-abeilles, lève-hausse, brancard, ruche vitrée isolée... De quoi s'inscrire pour le concours d'innovations de l'Agenda ! Cadres renouvelés régulièrement, belles populations, achète aussi chaque année quelques reines aux stations A et B en plus de l'élevage. S'est plus distingué comme praticien que théoricien. Pastorale aux Colons (Dixence) où la récolte est bonne.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 8, 10, total 141 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz



M. Savioz Sylvain directeur d'horlogerie, Vissoie, 1330 m. d'altitude.

9 ruches DB.

Rucher près du bâtiment de l'horlogerie où se trouve l'appartement, bien exposé au sud-est et accès 50 m. par pré. Constructions anciennes et récentes en excellent état. Belles colonies, provisions suffisantes. Beau couvain, rayons valables. Ruche sur bascule alors qu'elle n'est pas obligatoire en cette catégorie. Les récoltes de ces trois dernières années ont été satisfaisantes. Annotations bonnes, comptabilité à compléter.

Jeune apiculteur, plein de zèle, consacre ses moments de loisir à l'apiculture. Nous pensons qu'il apportera une aide appréciée à ses collègues du val d'Anniviers, à la flore mellifère abondante.

Le jury lui accorde : 9, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 9, 9, total 92 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Vocat Frédy, ouvrier à l'AIAG, Glarey Sierre, alt. 550 m.

Rucher dans le verger près de la maison. Trop ombragé. Constructions usagées. Ne fait pas bâtir ses cires d'une manière régulière. Bonnes populations. Peu de provisions lors de la première visite, nous avons vu de bonnes hausses.

Ses connaissances pratiques sont bien meilleures que les théoriques.

Le jury lui accorde : 7, 7, 7, 9, 8, 8, 8, 8, 7, 8, total 77 points. Médaille de bronze.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Zurcher Jean-Jacques, étudiant, avenue des Alpes 27, Sierre.

30 ruches DT à Briey-sur-Chalais, à l'altitude de 1000 m.

Rucher sur terrain près d'un chalet de vacances appartenant à ses parents, bien orienté mais trop ombragé par un rideau : futaie à supprimer sans regrets. Les constructions faites par l'apiculteur lui-même sont bonnes, les populations médiocres, des rayons trop vieux. Travaille avec calme, mais ne paraît pas avoir encore les connaissances nécessaires en matière de sélection et d'élevage de reines. Celles-ci sont en partie marquées. Le matériel et l'outillage sont en bon état. Le laboratoire et le local de magasinage gagneraient à être utilisés à leur seule fin. Les annotations concernant les colonies et récoltes sont bonnes. La comptabilité avec inventaire et bilan est tenue sérieusement. Nous encourageons vivement ce jeune apiculteur, plein de zèle, à perséverer dans l'étude des connaissances théoriques et à parfaire également le travail auprès de ses abeilles.

Le jury lui accorde : 8, 9, 8, 8, 8, 8, 7, 8, 9, 9, 8, 8, 9, 8, ,8, total 123 points. Médaille d'argent.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

M. Zufferey Richard, serrurier, La Raspille, Sierre, 580 m. Troisième génération d'apiculteurs.

Rucher situé dans le verger attenant à la maison d'habitation. Bonnes cons-

tructions, cires renouvelées méthodiquement, populations décimées au printemps par traitements antiparasitaires.

Pastorale à Fang, à 800 m., sur une pente très inclinée, accès moins facile, mais région très mellifère : les hausses sont pleines. Renouvelle ses reines très régulièrement et pratique une sélection rationnelle. Le matériel est en parfait état, l'accès au local valable l'est beaucoup moins. Est l'auteur de plusieurs articles ou outils apicoles : racloir, lève-cadre, support ruchettes d'élevage, trépied pour maturateur. Qu'il pense au concours d'innovations organisé par l'Agenda ! Comptabilité par recettes et dépenses, l'inventaire et le bilan auraient amélioré sa note.

Travaille en étroite collaboration avec son collègue Clavien Marcel. Les fruits sont déjà évidents. Jeune, plein de goût et de talents, il nous plaît à l'encourager et le féliciter.

Le jury lui accorde : 8, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 9, 10, total 93 points. Médaille d'or.

Le président :
J. Chammartin

Le secrétaire :
A. Jacquier

Le membre :
G. Philippoz

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

RAPPORT POUR L'ANNÉE 1972

Maintenant que le calme est revenu dans les ruchers et où chacun bien au chaud et à l'abri des intempéries peut revoir en pensées, la saison écoulée et faire son bilan, nous constatons que les beaux jours et la récolte ne pèsent pas lourd dans la balance. Certes, il fallait s'y attendre, mais tout de même, le résultat est maigre et la déception grande.

A un printemps maussade et défavorable à l'apiculture et où souvent, à défaut de récolte, le nourrisseur bien garni était de rigueur, tout l'espoir des apiculteurs se reporta sur l'été. Mais hélas, encore une fois, il fallait déchanter, car à ce printemps néfaste, a suivi un été déplorable et décourageant. Dommage, car, en bien des endroits, une miellée prometteuse s'était annoncée, mais bien vite nettoyée par les intempéries. Certes, nous comprenons la déception des apiculteurs, mais, n'oublions pas, que les secrets de la nature sont profonds et insondables. N'enterre-t-on pas le grain pour lui donner la vie ! Quant à nous, nous pensons, qu'à une année maigre, suivra une année faste. C'est du moins, ce que nous vous souhaitons à tous.

Durant la saison écoulée, 136 relevés provenant de 25 stations, nous sont parvenus, 133 dans les délais, 2 après et 1 après la fermeture du 6 août. Voici, en détail, les publications parues dans le bulletin :